

Ad. E.



M^e Roch A. Fournier, Ad. E.
Roch A. Fournier, avocats
Sherbrooke

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Roch A. Fournier a exercé en droit criminel, en droit du travail, en droit administratif et principalement en responsabilité civile et médicale.

CONTRIBUTION

M^e Fournier s'est notamment illustré dans des procès devant jury en première instance et lors de plaidoiries en Cour d'appel et en Cour suprême du Canada. Il s'est également distingué dans la négociation de conventions collectives et en arbitrage en plus d'avoir agi à titre de conseiller juridique auprès de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, du Centre de santé Inuulitsivik et du Module Nord québécois quant à l'organisation des soins médicaux à Montréal pour la population inuite. Il a été membre, entre autres, du Conseil général, du Comité de déontologie et du Comité de discipline du Barreau du Québec et a été bâtonnier du Barreau de Saint-François en 1983-1984.

RAYONNEMENT

Depuis 2008, il est commissaire à temps partiel à la Commission canadienne des droits de la personne et il est membre du Bureau des gouverneurs et du Comité de placements de la fondation J.-Armand-Bombardier. Il a été président du Conseil d'administration de Moisson Estrie pendant 16 ans, membre du Conseil d'administration de la Fondation de l'Université de Sherbrooke et président de l'assemblée des membres. Il est récipiendaire du prix Pro Bono de l'Association du Barreau canadien pour son engagement communautaire, et du prix Leadership 1997 à Sherbrooke. Il a été nommé Grand Estrien en 2003.